

Les deux autres sont de violents réquisitoires en vers contre les guerres civiles que la religion et les intérêts politiques sous le nom de religion venaient de déchaîner en France. Du Verdier, ayant fait à cette époque un voyage à Paris, apporta le manuscrit de son *Mysopolème ou Discours contre la guerre* au libraire Denys du Pré, qui l'imprima en 1568. Ce petit poème valut à du Verdier une singulière lettre de son compatriote Etienne du Tronchet; je donnerai aussi un échantillon de cette langue ridicule et emphatique, en remarquant toutefois que la manière de du Tronchet est bizarre entre les plus bizarres : « Vostre style, qui est un nouveau instrument de science, propre à crever l'œil de l'ignorance, fait sentir au monde la bénignité et l'odeur d'une merveilleuse harmonie. Donc je espère que les fleurs de vostre printemps meuriront en leur automne les plus admirables fruicts des greffes Paladins du verger de Parnasse, qui feront célébrer nostre Mont-brison comme un petit Caucase bastard, et vostre Bidoire comme un font cabalin urinal des neuf sœurs (1). » Nicéron remarque, précisément

---

primer et vendre « les *Antithèses*, le *Mysopolème*, la *Polémarchie*, ensemble la traduction du *Duelle* ou *Combat* de Paris de Puteo; le tout fait par le seigneur du Verdier, gentilhomme de Forests. » Il est à la rigueur possible que la *Polémarchie* et la traduction du *Duelle* soient restés à l'état de projet ou de simple ébauche, malgré le permis d'imprimer.

(1) *Lettres missives et familières*, fo 145, vo, de l'édit. de Paris, 1582. — A la suite de cette lettre est un sonnet où notre auteur est appelé Pierre du Verdier. L'erreur est évidente, à moins qu'Antoine du Verdier n'ait aussi porté le prénom de Pierre. Mais il est bon de la relever, parce que Gui de la Grye (*Portraits d'aut. forésiens*, p. 147. Cf. A. Bernard, *les d'Urfé*, p. 88) en a conclu l'existence d'un « Pierre du Verdier, qui écrivit un ouvrage intitulé le *Misopolème*, et qui fut peut-être le père d'Antoine. » L'auteur est Antoine lui-même, qui évidemment ne se serait pas attribué, dans sa *Bibliothèque*, un poème qui aurait été l'œuvre d'un autre du Verdier.